



# Augmenter le nombre de logements autorisés Secteur de la rue de Caen

**Consultation publique et demande d'opinion**

12 mars 2026

# Objectif de l'activité

# Objectif de l'activité



## Consultation publique : Réglementation

Activité concernant les modifications réglementaires

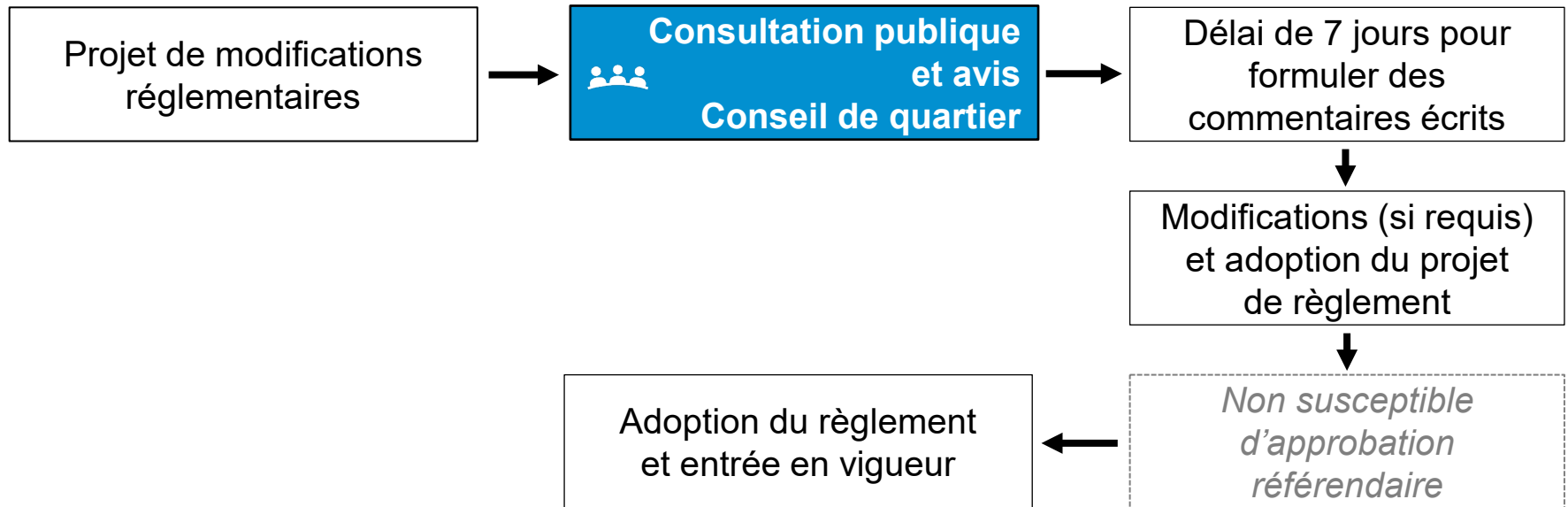
- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires

# Objectif de l'activité



## Consultation publique : Réglementation

Activité concernant les modifications réglementaires



# Contexte de planification urbaine

# Contexte de planification urbaine

## Vision de l'habitation : Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026



Créer des opportunités pour la construction de

**80 000**

nouveaux logements **d'ici 2040**



Accélérer la construction de logements pour tous les types de ménage

Créer des milieux de vie inclusifs

Taux d'inoccupation : 2,2 % (déc. 2025)

# Contexte de planification urbaine

## Densifier doucement pour revitaliser et diversifier

Ajouter des logements à des **bâtiments existants** ou sur un **terrain déjà développé**.



Diversifier les types de logements offerts en réponse aux besoins variés des différentes clientèles.



Préserver le cadre bâti et la **qualité des milieux de vie** existants, tout en optimisant les bâtiments.

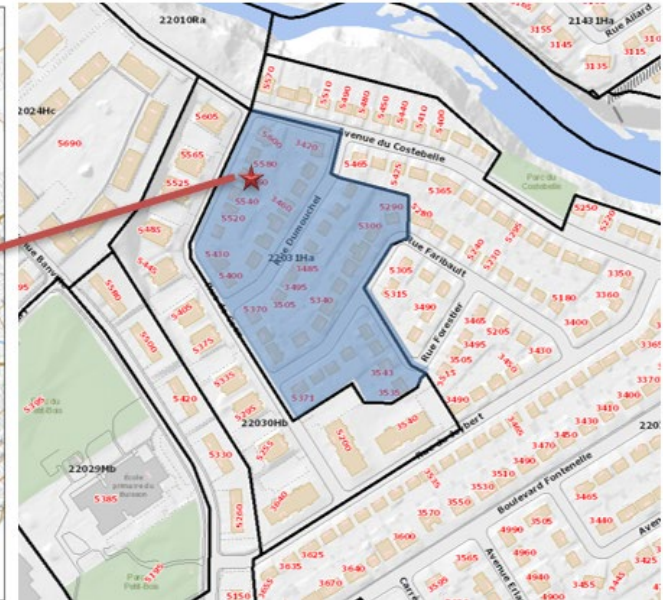
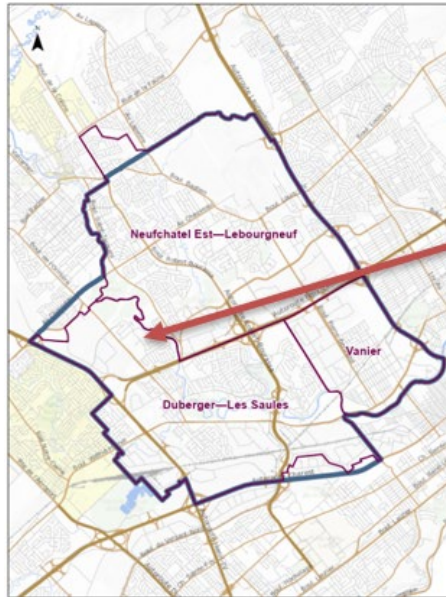


Favoriser une plus grande **mixité sociale** et des milieux de vie plus **inclusifs**.

# Localisation

# Localisation

- Arrondissement des Rivières
- Quartier de Duberger—Les Saules
- Zone 22031Ha



# Description et analyse du projet

# Description

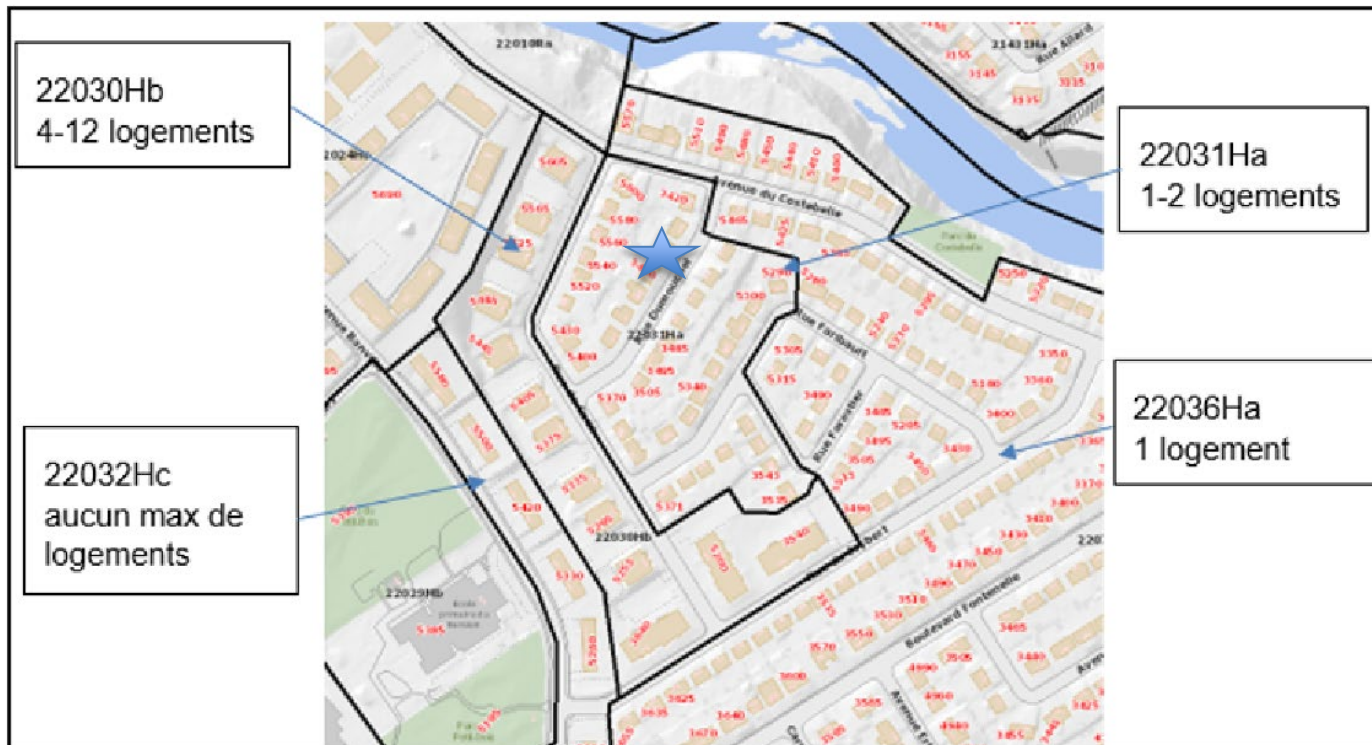
## 5564, rue de Caen

La requérante souhaite:

- ajouter un logement au sous-sol de sa résidence qui abrite 2 logements (un 4 ½ et un 5 ½), pour un total de 3 logements
- modifier également le type de stationnement.

# Analyse : nombre de logements

## Zone 22031Ha



# Analyse : nombre de logements

Lot concerné par la demande





# Modifications réglementaires

# Modifications réglementaires

## **Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22031Ha, R.C.A.2V.Q. 429**

- Règlement de zonage
- Ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

# Modifications réglementaires



## Unités d'habitation

<b>Normes actuelles</b> (règlement en vigueur)	<b>Normes proposées</b> (projet de règlement)
<p>Nombre de logements autorisés par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bâtiment isolé : 2</li></ul>	<p>Nombre de logements autorisés par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bâtiment isolé : 3</li></ul>

# Modifications réglementaires



## Normes d'implantation

Aucune norme d'implantation ne sera modifiée.

# Modifications réglementaires



## Stationnement

Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
Type : général	Type : axe structurant B
1 case de stationnement requise par logement	Aucune case requise par logement

# Résumé des modifications réglementaires

## Globalement, les modifications proposées concernent :

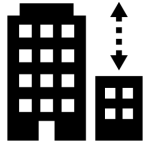
- Augmentation du nombre maximal de logements passant de 2 à 3 logements par bâtiment
- Modification du type de stationnement de « Général » à « Axe structurant B », soit de 1 case par logement à aucune case exigée par logement

# Prochaines étapes

Étapes	Dates (2026)
Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier	12 mars
Consultation écrite	13 au 20 mars inclusivement
Adoption du projet de règlement et avis de motion	28 avril
Adoption du règlement	26 mai
Entrée en vigueur du règlement	Début juin

**Merci!**

# Éléments considérés dans l'analyse



- Aucune modification aux normes d'implantation en vigueur n'est proposée dans la zone visée

